



Assemblée générale

Distr. limitée
25 février 2016
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-troisième session
Vienne, 15-26 février 2016

Projet de rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace

1. Conformément à la résolution 70/82 de l'Assemblée générale, à sa 835^e séance, le 15 février 2016, le Sous-Comité scientifique et technique a convoqué de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, sous la présidence de Sam A. Harbison (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

2. Le Groupe de travail a rappelé les objectifs de son plan de travail pluriannuel pour la période 2010-2015, que le Sous-Comité avait adopté à sa quarante-septième session, en 2010 (A/AC.105/958, annexe II, par. 7), et prolongé jusqu'en 2017 à sa cinquante et unième session, en 2014 (A/AC.105/1065, annexe II, par. 9), à savoir:

a) Promouvoir et faciliter la mise en œuvre du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace en communiquant des informations pertinentes sur les difficultés rencontrées par les États membres et les organisations intergouvernementales, en particulier ceux qui envisagent de lancer ou qui lancent des activités relatives aux applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace;

b) Recenser les éventuelles questions techniques et définir les objectifs, la portée et les caractéristiques de tous les travaux supplémentaires que le Groupe de travail pourrait mener pour promouvoir encore la sécurité dans le développement et l'utilisation d'applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Ces éventuels travaux supplémentaires nécessiteraient l'approbation du Sous-Comité et seraient entrepris compte dûment tenu des principes et traités pertinents.

3. Le Groupe de travail a pris note des documents suivants:

a) Projet de rapport contenant des recommandations quant à d'éventuels futurs travaux visant à promouvoir et à faciliter l'application du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, établi par le



Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (A/AC.105/C.1/L.349);

b) Projet de rapport sur l'application du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace et recommandations générales quant à d'éventuels futurs travaux, établi par le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (A/AC.105/C.1/L.349/Rev.1);

c) Document de séance sur d'éventuelles recommandations générales de sûreté aux fins de l'application du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (A/AC.105/C.1/2016/CRP.6, en anglais seulement), présenté par le Royaume-Uni;

d) Document de séance intitulé "Proposition tendant à réviser les Principes relatifs à l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution 47/68 du 14 décembre 1992" (A/AC.105/C.1/2016/CRP.7), présenté par la France;

e) Document de séance sur les pratiques chinoises relatives à la sûreté des sources d'énergie nucléaire dans l'espace (A/AC.105/C.1/2016/CRP.12, en anglais et en chinois seulement), présenté par la Chine.

4. Le Groupe de travail, à ses réunions informelles, a poursuivi l'examen des documents de séance mentionnés aux alinéas c) à e) du paragraphe 3 ci-dessus.

5. Le Groupe de travail a révisé son projet de rapport au Sous-Comité (A/AC.105/C.1/L.349). Il a examiné le projet de rapport révisé (A/AC.105/C.1/L.349/Rev.1).

6. Après avoir examiné les résultats obtenus dans le cadre du plan de travail actuel, le Groupe de travail est parvenu à un consensus sur les recommandations provisoires ci-après, qu'il examinera plus avant pendant ses travaux intersessions de 2016:

a) Le Sous-Comité devrait continuer de prodiguer des encouragements et de créer les conditions nécessaires pour que:

i) Les États membres du Comité et les organisations intergouvernementales qui utilisent des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, ou qui prévoient ou envisagent de le faire, fassent rapport sur les progrès accomplis dans l'application du Cadre de sûreté et recensent les difficultés rencontrées et l'expérience acquise dans ce contexte;

ii) Les États membres du Comité et les organisations intergouvernementales ayant une expérience de l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace partagent les informations utiles pour résoudre ces difficultés;

iii) Les États membres du Comité ayant une expérience de l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace présentent les efforts qu'ils ont déployés lors de missions pour appliquer les orientations définies dans le Cadre de sûreté et respecter l'esprit des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace;

b) Le Sous-Comité pourrait donner l'occasion aux États membres du Comité et aux organisations intergouvernementales d'entamer une discussion

exploratoire au sein du Groupe de travail sur les progrès des connaissances et des pratiques et les possibilités qu'ils offrent d'améliorer le contenu technique et la portée des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

7. Le Groupe de travail a estimé d'un commun accord que des travaux intersessions seraient nécessaires pour qu'il puisse tenir les objectifs de son plan de travail pluriannuel et achever le projet de rapport devant être présenté à la cinquante-quatrième session du Sous-Comité en 2017. Il est convenu de mener ces travaux intersessions au moyen de téléconférences et, si nécessaire, de convoquer une réunion intersessions les 14 et 15 juin 2016, en marge de la cinquante-neuvième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Il a décidé de tenir sa première téléconférence le 19 avril 2016.

8. Le Groupe de travail a pris note de la page Web gérée par le secrétariat, contenant, dans les six langues officielles de l'ONU, les documents et présentations techniques qui avaient été communiqués au Groupe de travail depuis l'adoption du Cadre de sûreté par le Comité (voir www.unoosa.org/oosa/en/copuos/working-groups/stsc/nps/index.html).

9. À sa [...] séance, le [...] février 2016, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.